FICHE DE SYNTHESE DU SITE NATURA 2000
FR9101411 Herbiers de l'étang de Thau

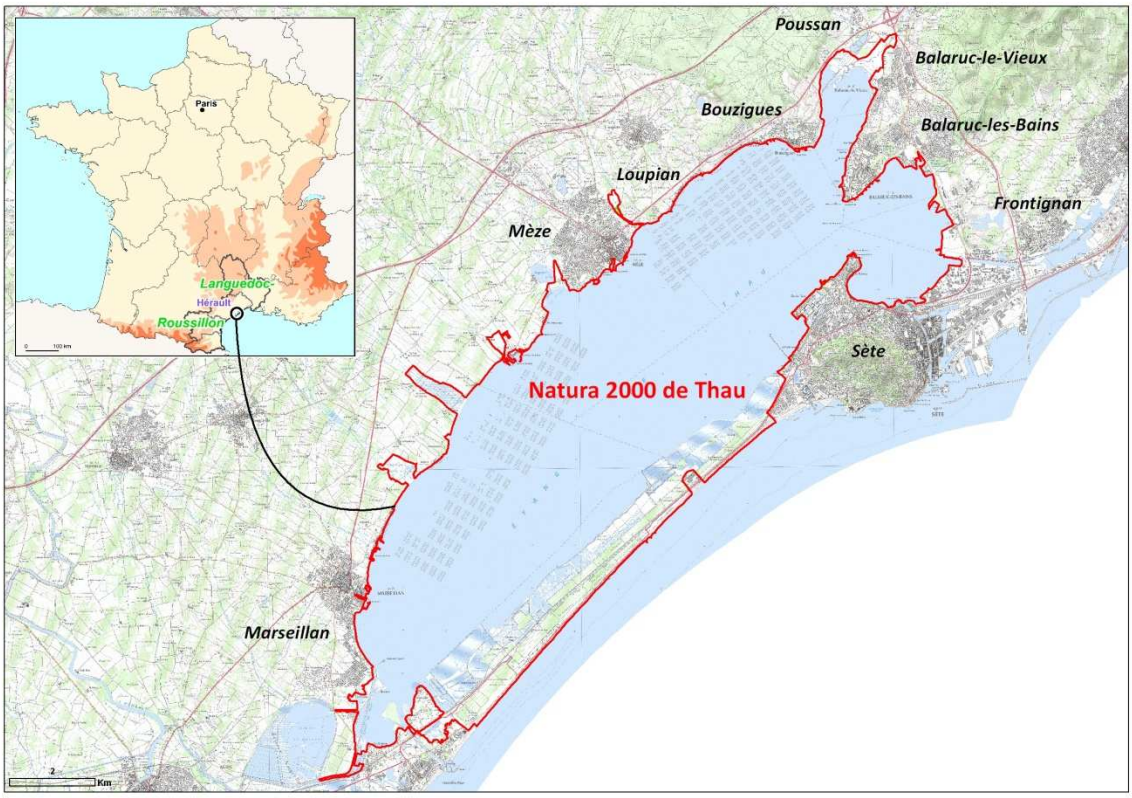

SIC (date d'arrêté 03/02/12)

Département : HERAULT

Surface du site: 8320 ha

Opérateur / animateur du site :

Syndicat mixte du bassin de Thau

Description du site

Située sur la côte languedocienne, la lagune de Thau, véritable bijou écologique, est la plus vaste et la plus profonde du littoral méditerranéen français après l'étang de Berre. Elle s'étend dans le sens sud-ouest nord-est sur une longueur de 19,5 km, et une largeur de 4,5 km, couvrant une superficie de 7 500 hectares pour un volume global de 300 millions de m3. Les eaux douces qui arrivent dans l'étang proviennent d'une dizaine de cours d'eau appartenant au même bassin-versant et du canal du Rhône à Sète. Les eaux salées proviennent, quant à elles, des communications qui existent entre la lagune et la mer. L'Etang de Thau forme une véritable petite mer intérieure qui atteint une profondeur maximale de 11 mètres. Il est caractérisé par une activité conchylicole importante. Les huîtres sont élevées à partir de cordes pendues sur des structures d'élevage métalliques appelées « tables ostréicoles ».Cet aménagement de la lagune de Thau à des fins culturales a créé de nouveaux types d'habitats faunistiques et floristiques.

Ainsi, la lagune offre aujourd'hui de nombreux paysages sous-marins inédits avec une faune et une flore dense, originale et diversifiée. Les sables et roches que l'on retrouve entre 3 et 11 mètres de fonds constituent le biotope de nombreuses espèces animales et végétales. La lagune abrite aussi de

très vastes herbiers de zostères (*Zostera marina* et *Zostera noltii*) en très bon état de conservation. L'absence de marées et la présence constante d'une certaine épaisseur d'eau, évite aux zostères de geler, ce qui leur permet de se maintenir grâce à une reproduction par voie végétative. Ces herbiers regorgent d'espèces fixées sur les feuilles ou vivant près du fond. Ils se situent plutôt à la périphérie de l'étang en particulier le long du lido et à proximité des zones conchylicoles. Les zostères constituent à la fois d'importants secteurs de frayères où l'on peut, entre-autres, observer les fameux hippocampes et de véritables réserves à oxygène par l'action de leur photosynthèse.

Les habitats d'intérêt communautaire du site (en ordre décroissant d'enjeu)

Habitats naturels d'intérêt communautaire	Code Natura 2000	Surface couverte sur le site	État de conservation sur le site	Menaces principales
Lagune méditerranéenne	*1150	6 933,62 ha	Moyen à bon	Pollutions trophiques et toxiques, perturbation du fonctionnement hydrologique, urbanisation et aménagement des berges, surfréquentation
Prés salés méditerranéens	1410	39,18 ha	Moyen à bon	Aménagements d'infrastructures
Steppes salées méditerranéennes*	*1510	0,13 ha	Non estimé	Rudéralisation, création d'aires de stationnement, circulation des véhicules motorisés
Forets galeries à *Salix alba* et *Populus alba*	92A0	5,39 ha	Moyen à bon	Défrichement, colonisation par les espèces exotiques envahissantes, dégradation de la ripisylve
Dunes fixées du littoral du *Crucianellion maritimae*	2210	33,84 ha	Mauvais à bon	Développement d'espèces exotiques, eutrophisation, destruction par remblaiement et décharges, circulation véhicules motorisés
Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes du *Molinio-Holoschoenion*	6420	0,49 ha	Non estimé	Surpâturage, fauche précoce, herbicides, déficit des apports en eau douce, baisse des nappes phréatiques
Prairie de fauche de basse altitude	6510	0,59 ha	Non estimé	Fermeture des milieux, intensification pratiques agricoles, modification fonctionnement hydraulique, circulation des véhicules motorisés
Fourrés halophiles méditerranéens et thermo-atlantiques	1420	219,87 ha	Moyen à bon	Rudéralisation, création d'aires de stationnement, circulation des véhicules motorisés
Végétation annuelle des laisses de mer	1210	5,37 ha	Bon pour les bourrelets coquillers et défavorables sur sable	Piétinement, artificialisation et dénaturation du cordon dunaire, entretien mécanisé des plages

Dunes mobiles du cordon littoral à *Ammophila arenaria* (dunes blanches)	2120	2,31 ha	Moyen à bon	Fermeture des milieux, colonisation par espèces exotiques, nettoyage mécanique, surfréquentation aménagements
Dunes avec forêts à *Pinus pinea* et/ou *Pinus pinaster*	*2270	2,57 ha	Moyen	Enrichissement des sols par le guano, plantations d'espèces allochtones, criculation véhicules motorisés
Parcours substeppiques de graminées et annuelles du *Thero-Brachypodietea*	*6220	0,76 ha	Bon	Fermeture et banalisation des milieux, prrésence d'espèces invasives
Galeries et fourrés riverains méridionaux (*Nerio-Tamaricetea et Securinegion tinctoriae*)	92D0	3,41 ha	Bon	RAS
Végétations pionnières à *Salicornia* et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses	1310	8,69 ha	Moyen à bon	Piétinement, circulation des véhicules motorisés, aménagements, mise en eau permanente, apports d'eau douce, fermture des milieux
Eaux oligo-mesotrophes calcaires avec végétation benthique à *Chara ssp*	3140	ponctuel	Bon	-
Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin	6430	0,58 ha	Non estimé	Surpâturage, fauche précoce, herbicides, déficit des apports en eau douce, baisse des nappes phréatiques
Rivières des étages planitiaires à montagnard avec végétation du *Ranunculion fluitantis* et du *Callitricho-Batrachion*	3260	ponctuel	Non estimé	-
Total des surfaces d'habitats		7 256,80 ha		

Les Complexes d'habitats

Habitats naturels d'intérêt communautaire	Code Natura 2000	Surface couverte sur le site	État de conservation sur le site	Menaces principales
Prés salés méditerranéens x prairies de fauche de basse altitude	1410 x 6510	0,67 ha	Non estimé	cf. supra
Prés salés méditerranéens x Fourrés halophiles méditerranéens et thermo-atlantiques	1410 x 1420	58,44 ha	Moyen à bon	cf.supra
Prairie de fauche de basse altitude x Forets galeries à *Salix*	6510 x 92A0	0,91 ha	Non estimé	cf.supra

alba et *Populus alba*				
Forets galeries à *Salix alba* et *Populus alba* x Galeries et fourrés riverains méridionaux (*Nerio-Tamaricetea et Securinegion tinctoriae*)	92A0 x 92D0	0,46 ha	Bon	cf.supra
Dunes mobiles embryonnaires x Végétation annuelle des laisses de mer	2110 x 1210	0,63 ha	Moyen	Fermeture des milieux, colonisation par espèces exotiques, nettoyage mécanique, surfréquentation aménagements
Dunes mobiles du cordon littoral à *Ammophila arenaria* (dunes blanches) x Dunes mobiles embryonnaires x Végétation annuelle des laisses de mer	2120 x 2110 x 1210	2,59 ha	Moyen à bon	cf.supra
Fourrés halophiles méditerranéens et thermo-atlantiques x Végétations pionnières à *Salicornia* et autres espèces annuelles des zones boueuses	1420 x 1310	4,19 ha	Moyen à bon	cf.supra
Total des surfaces des complexes d'habitats		67,89 ha		

Espèces d'intérêt communautaire présentes inscrites à l'annexe II de la Directive Habitats Faune Flore

Insectes de l'annexe II de la directive « Habitats »

- Habitats favorables pour l'Agrion de Mercure (Coenagrion mercuriale, 1044) (T. Menut, 2010).
- Ponctuellement, il peut y avoir des saproxylophages : Lucane cerf-volant (Lucanus cervus, 1083) et Grand capricorne (Cerambyx cerdo, 1088).

Reptiles de l'annexe II de la directive « Habitats »

- Mentions anciennes de la Cistude d'Europe (Emys orbicularis, 1220) sur l'étang.

Chiroptères de l'annexe II de la directive « Habitats »

- Le Minioptère de Schreibers (Miniopterus schreibersii, 1310) chasse régulièrement autour du bassin de décantation de Mèze (Ecosite), en général tôt au printemps (avril) ou à l'automne (août/septembre). Il chasse aussi sur les rives du bassin de Thau au niveau du village de Marseillan.

Principaux objectifs du site

Objectifs principaux	Habitats naturels	Oiseaux	Exemples de mesures (non exhaustifs)
Maintien et amélioration de l'état de conservation de la lagune et autres habitats naturels aquatiques d'intérêt communautaire Conservation d'un réseau de zones humides méditerranéennes de qualité offrant des milieux favorables aux oiseaux et le libre mouvement des habitats naturels au gré des fluctuations des niveaux d'eau et de taux de salinité	Lagune côtière (1150) et son pourtour exondé Eaux oligo-mesotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara ssp (3140) Rivières des étages planitiaires à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitricho-Batrachion (3260)	Plongeon arctique (A 002) (hivernage et alimentation) Flamant rose (A 035) (alimentation) (Laro-limicoles (alimentation) Avocette élégante (A 132) (nidification sur les bords) Echasse blanche (A 131) (niche dans la crique de l'angle) + Gravelot à collier interrompu (A 138) + Mouette mélénocéphale (1 176) + les sternes (naine, pierregarin et caugek) Habitat potentiel pour amphibiens et des groupes d'odonates	Améliorer la qualité de l'eau dans la lagune et les autres milieux aquatiques Réaliser un programme de restauration et de gestion hydraulique à l'échelle du site Conserver ou réhabiliter le fonctionnement naturel des cours d'eau et des zones humides permettant le maintien d'un réseau de zones humides
Maintien voire entretien des habitats naturels forestiers d'intérêt communautaire	Forêts galeries à *Salix alba* et *Populus alba* (92A0) Galeries et fourrés riverains méridionaux (*Nerio-Tamaricetea et Securinegion tinctoriae*) 92D0	Rollier d'Europe (A 231) Milan noir (A 073) Aigrette garzette (A 026) (nidification) + autres ardéidés (Crabier chevelu, Bihoreau gris…)	Maintenir et laisser progresser les milieux boisés, les linéaires d'arbres et les haies
Maintien de la mosaïque d'habitats naturels ouverts et semi-ouverts du pourtour de la lagune qui abritent des habitats naturels et des habitats d'espèces d'intérêt communautaire Maintien des populations de végétations pionnières à *Salicornia* et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses	Végétations pionnières à *Salicornia* et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses (1310) Prés salés méditerranéens (1410) Fourrés halophiles méditerranéens et thermo-atlantiques (1420) Steppes salées méditerranéennes* (1510) Parcours substeppiques de graminées et annuelles du Thero-Brachypodietea (6220*) Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin (6430) Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes du Molinio-Holoschoenion (6420) Prairie de fauche de basse altitude (6510) Cultures	A.Les laro-limicoles (sternes et les mouettes, Gravelot à collier interrompu, Echasse blanche, Avocette élégante B.Pipit rousseline (A 255) Rollier d'Europe (A 231) Milan noir (A 073) Colonie de hérons	Maintenir les milieux ouverts et semi-ouverts par une gestion adaptée Lutter contre les espèces végétales envahissantes et opportunistes Maitriser la fréquentation pour assurer la préservation et la restauration des habitats naturels et habitats d'espèces d'intérêt communautaire
Maintien, au moins partiel du linéaire de laisses de mer et de bourrelets coquilliers	Végétation annuelle des laisses de mer (1210) Dunes mobiles embryonnaires	Pipit rousseline (A 255)	Mettre en place une gestion adaptée pour la conservation des laisses de mer et des complexes

Maintien et amélioration de l'état de conservation des milieux dunaires comprenant des habitats naturels d'intérêt communautaire	(2110) Dunes mobiles du cordon littoral à Ammophila arenaria (dunes blanches) (2120) Dunes fixées du littoral du Crucianellion maritimae (2210) Dunes avec forêts à Pinus pinea et/ou Pinus pinaster (2270)		lagunaires et le maintien de l'intégrité des milieux dunaires
Maintien du bon état de conservation des roselières, zones de nidification d'oiseaux	Roselières	Blongios nain (A 022) Lusciniole à moustaches	Gérer les roselières, pour conserver les zones de nidification d'oiseaux d'intérêt communautaire (blongios nain et lusciniole à moustache)
Maintien des zones de nidification artificielle des laro-limicoles Maintenir la structure et la tranquillité des anciennes salines industrielles, zones de nidification pour les laro-limicoles	salines	Tous les laro-limicoles	Préserver et remettre en état les sites de nidification pour les laro-limicoles
Concilier le développement des activités avec le maintien des habitats et des espèces du site valoriser le caractère exceptionnel, la richesse écologique du territoire	Tous milieux et toutes espèces		

Pour en savoir plus :

Contact : Syndicat Mixte du Bassin de Thau – 328 quai des moulins – 34 200
04.67.74.61.60

Sources d'information :
Site du MEDDE: www.developpement-durable.gouv.fr
Site de la DREAL LR : www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr
Site de la DDTM 34 : *http://www.herault.equipement.gouv.fr/*
Site de l'opérateur : *www.smbt.fr*